

« ENCADRANT TECHNIQUE DANS L'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE : LES FONDAMENTAUX DU METIER » (5 jours—35 heures)

19-20 Septembre; 12-13 et 18 octobre 2023

A qui s'adresse cette formation?

Aux encadrants techniques des structures d'insertion par l'activité économique et structures d'insertion par le travail (Ateliers Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Ateliers d'adaptation à la Vie Active,...) d'Ile-de-France

Prérequis : être salarié.e d'une structure d'insertion par l'activité économique ou structures d'insertion par le travail en situation d'encadrement

Contexte

Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et d'insertion par le travail sont confrontées à des enjeux majeurs au regard de la mission de lutte contre les exclusions qui leur a été confié par les pouvoirs publics : face à un marché du travail de plus en plus sélectif, les possibilités d'insertion professionnelle durable des salariés en insertion sont en grande partie déterminées par les compétences qu'ils développent au cours du contrat d'insertion dans les SIAE. D'autre part en intégrant un objectif de contribution au développement économique du territoire au projet d'insertion des structures, la circulaire relative aux nouvelles modalités de conventionnement incite à la recherche de la viabilité économique et de la diversification des produits de ventes. Ainsi, les encadrants techniques sont confrontés à la problématique des objectifs de retour à l'emploi durable, des règles de fonctionnement interne liées à la gestion de la production, et de la dualité de l'accompagnement dans et vers l'emploi. A ce titre, les encadrants techniques jouent un rôle-clé, en assurant le management de leur équipe, en organisant les activités de production, et en se coordonnant avec les chargés d'accompagnement. Ils ont d'autre part des responsabilités de plus en plus importantes dans la formation des salariés : ils organisent, gèrent les contraintes des situations de production qui se rapprochent progressivement de celles que l'on rencontre dans les entreprises classiques et en tiennent compte dans les objectifs de formation et d'insertion.

Objectifs de la formation

Développer des capacités à :

- Encadrer une équipe :

- mieux assurer son autorité / faire appliquer des règles/ observer et évaluer les comportements des salariés

- Développer les compétences et former les salariés en situation de production :

- évaluer les capacités et la progression des salariés
- transmettre des gestes, des techniques, des méthodes de travail,
- mettre en place une organisation du travail qui permet aux salariés d'acquérir de l'autonomie dans le travail
- Savoir différencier et planifier les différents apprentissages
- Comprendre et accepter le rôle de "formateur" / S'approprier la posture Adaptée
- Savoir reconnaître les compétences pour les évaluer

- Situer son rôle et sa place au sein de la structure d'insertion

- Identifier le rôle complémentaire des ETI et CIP
- Se coordonner avec les professionnels chargés de l'accompagnement socioprofessionnel
- Savoir gérer les conflits / Ne pas s'isoler dans un conflit

Programme

Séquence 1 : «Le métier de l'encadrant et son contexte» (J.1 matin)

- Environnement institutionnel IAE : DREETS, Conseils régionaux, gouvernance associative et les différents types de SIAE
- L'autorité d'un chef d'équipe : Différencier autorité et autoritarisme / autorité légitimée
- Les outils au service de l'autorité : Apports théoriques / Présentation des outils

Programme (suite)

Séquence 2 : « Encadrer, animer, motiver une équipe (1) » (J.1 après-midi)

- Suite apports Les outils au service de l'autorité : Situations vécues par les participants / Proposition de situations fictives
- Les missions de l'encadrant technique selon les référentiels : Présentation des référentiels métiers et formation ETAIE

Séquence 3 : « Encadrer, animer, motiver une équipe (2) » (J.2 matin)

Précarité, Pauvreté et Exclusion : Rapports de la fondation Emmaüs, définition de l'ONU

Séquence 4 : « Encadrer, animer, motiver une équipe (3) » (J.2 après-midi)

- Comprendre la différence entre attentes et besoins des salariés : la pyramide de Maslow dans l'idéologie du travail

Séquence 5 : « Former et développer les compétences des salariés en insertion (1) » (J.3 matin)

- Former les salariés en parcours d'insertion : Formation sur poste et hors poste de travail
- Former sur poste de travail : Identifier les différentes situations de travail et les tâches apprenantes
- Appréhender les techniques d'évaluation des compétences, construire un parcours et évaluer la progression :
- Que doit-on évaluer ? les compétences, le comportement, les capacités ? • Quand et comment évaluer ?

Séquence 6 : « Former et développer les compétences des salariés (2) » (J.3 après-midi et J.4 matin)

- Faire acquérir les gestes et les comportements professionnels : La posture de formateur de l'ETI
 - Les compétences à développer : Compétences techniques et comportementales
 - Définir et organiser le travail en vue de développer les compétences individuelles et collectives
 - Organiser le travail pour rendre les salariés autonomes : déléguer des responsabilités (à qui, quand, comment,?), s'appuyer sur les salariés qui ont plus d'expérience, formaliser des consignes, etc.
 - Construire une action de formation individuelle ou collective: Savoir définir des objectifs : techniques, comportementaux ; Définir un contenu, une durée et des séquences de formation ; Utiliser différentes techniques pour faire acquérir un geste
- Démarche pédagogique: en sous-groupe, élaboration d'une action de formation et mise en situation.

Séq 7 : « Se coordonner avec les professionnels chargés de l'accompagnement » (J.4 après-midi)

- Se coordonner avec les CIP dans les étapes d'un parcours : La complémentarité des fonctions / Formaliser la coordination
- Identifier les informations pertinentes pour le parcours professionnel et celles nécessaires au parcours social
- Détecter au travers des situations de travail, les freins susceptibles de faire obstacle au parcours de la personne
- Communiquer et relater les observations aux personnes concernées par l'accompagnement socio-professionnel

Séquence 8 : « Evaluer les compétences » (J.5 matin et après-midi)

- Évaluer les compétences : L'évaluation comme outil au service d'une progression
- Valoriser et reconnaître les compétences : Apports théoriques
- Appréhender les techniques d'évaluation des compétences, construire un parcours ; Que doit-on évaluer ? les compétences, le comportement, les capacités ? Quand et comment évaluer ? Comment formaliser l'évaluation ?

Modalités pédagogiques

Apports théoriques : concepts autour de la relation d'autorité, de la motivation, concepts sur les différentes formes de management, concepts sur l'évaluation, concepts de communication efficace

OUVERTURE DU FORMULAIRE EN LIGNE DES INSCRIPTIONS LE 1ER JUIN 2023 À LA PAGE :

[HTTPS://FORMS.GLE/AEFQP15J41YD3VQU8](https://forms.gle/AEFQP15J41YD3VQU8)

Calendrier :

5 jours– 35h , les 19-20 Septembre; 12-13 et 18 octobre 2023 (de 9h30 à 17h30)

Lieu(x) :

Paris ou Porte de Paris (Montreuil)

Intervenant(e)(s) :

Formateur.rice spécialisé.e sur le domaine

Tarifs par participant :

Adhérents FAS : 500 € - Non adhérents : 950 €



Contacts Fédération des Acteurs de la Solidarité IdF

30 boulevard de Chanzy - 93100 Montreuil - Organisme de formation : 11752245275

Steven MARCHAND
Chargé de mission IAE - Emploi

01 43 15 80 16
steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

Elise NOEL-CHEVALIER
Gestion administrative et référente handicap en cas de besoin d'adaptation de la formation

01 43 15 80 11
formation@federationsolidarite-idf.org